

Tarifs 2018/2019

(les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial. Pour les familles inscrites à la CAF du Jura, SNCF, MSA... fournir une notification de QF au 01/01/2018).

Pour les allocataires du Jura, il n'y a pas de déduction ATL sur le temps périscolaire.

Quotient familial	Accueil du matin/soir (tarif de l'heure)	Restauration (11h30-13h30)	Accueil du matin/soir Extérieur (tarif de l'heure)	Restauration extérieur
1 à 800	1.35€	4.30€	1.85€	5.80€
801 à 1000	1.85€	5.30€	2.35€	6.80€
1001 à 1350	1.90€	5.45€	2.40€	6.95€
Supérieur à 1350	1.95€	5.60€	2.45€	7.10€